

# JOURNAL OFFICIEL

**DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉBATS PARLEMENTAIRES**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

**CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958**

**9<sup>e</sup> Législature**

**SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1990-1991**

**(89<sup>e</sup> SÉANCE)**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

*Luratech*

**2<sup>e</sup> séance du lundi 17 juin 1991**

***www.luratech.com***



## SOMMAIRE

### PRÉSIDENCE DE M. PASCAL CLÉMENT

1. **Vote sur la motion de censure** (p. 3211).

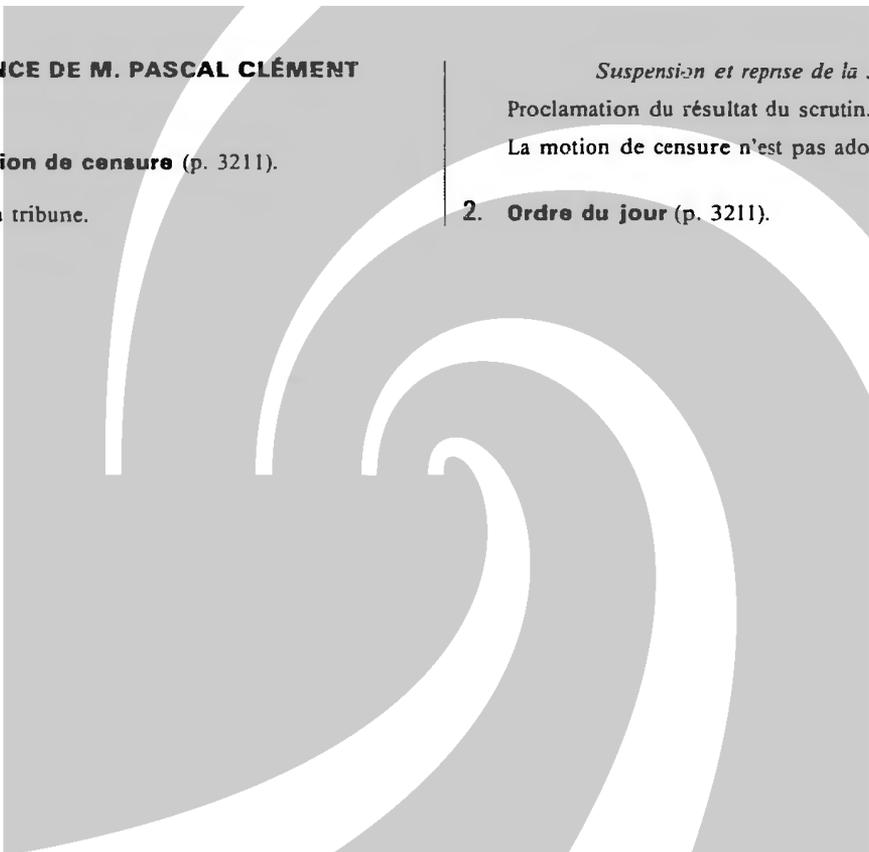
Scrutin public à la tribune.

*Suspension et reprise de la séance* (p. 2211)

Proclamation du résultat du scrutin.

La motion de censure n'est pas adoptée.

2. **Ordre du jour** (p. 3211).



# LuraTech

# [www.luratech.com](http://www.luratech.com)

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENTE DE M. PASCAL CLÉMENT, vice-président

La séance est ouverte à vingt et une heures trente.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

### VOTE SUR LA MOTION DE CENSURE

**M. le président.** L'ordre du jour appelle le vote sur la motion de censure, déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par MM. Pons, Méhaignerie, Charles Millon et 121 membres de l'Assemblée (!).

En application des articles 65 et 66, paragraphe II, du règlement, il doit être procédé au vote par scrutin public à la tribune.

Le scrutin va avoir lieu par bulletins.

Je précise que, conformément à la loi organique du 7 novembre 1958, les délégations de vote doivent être notifiées avant l'ouverture du scrutin.

Mmes et MM. les députés disposant d'une telle délégation peuvent faire vérifier au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je leur rappelle qu'ils doivent remettre aux secrétaires du bureau, non pas un bulletin ordinaire, mais une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégant, le nom et la signature du délégué.

Je rappelle que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin.

Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégant, après s'être munis d'un bulletin blanc à leur nom et, le cas échéant, d'une consigne de vote « pour ».

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

*(Le sort désigne la lettre T.)*

**M. le président.** Le scrutin est annoncé dans le Palais.

(1) La présente motion de censure est appuyée par les cent-vingt-quatre signatures suivantes :

MM. Pons, Méhaignerie, Charles Millon, Chirac, Juppé, Robert-André Vivien, Ueberschlag, Jean-Louis Debré, Marcus, Dehaine, Kasperer, Charroppin, Thomas, Alain Cousin, Paccou, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Mme Bachelot, MM. Guichon, Vuillaume, Terrot, Mazeaud, Pandraud, Masdeu-Arus, Léonard, Couve, Legras, de Broissia, Audinot, Borotra, Ollier, Charié, Doligé, Balkany, Mme de Panafieu, MM. Peyrefitte, Gorse, Dominique Perben, Jean-Claude Mignon, Sarkozy, Mme Sauvaigo, M. Estrosi, Mme Hubert, MM. Cuq, Julia, Lucien Richard, Couveinhes, Bourg-Broc, Goulet, Pasquini, Chasseguet, Raynal, Bachelet, Cavaiillé, Goasduff, Mauger, Chemard, de Lipkowski, Cabal, Mme Alliot-Marie, M. Auberger, Mme Christiane Papon, MM. Galy-Dejean, Jacques Barrot, Voisin, Foucher, Alphon-déry, Grignon, Bernard Bosson, Rochebloine, Weber, Couanau, Bir-raux, Fuchs, Baudis, Mme Monique Papon, MM. Gengenwin, Adrien Durand, Fréville, Jean-Baptiste, Hyst, Jegou, Geng, Landrain, Mme Isaac-Sibille, MM. Guellec, Clément, Santini, Caro, Mestre, Lestas, Brocard, Perrut, Rigaud, Wiltzer, Hunault, Mesmin, Brochard, Maujoudan du Gasset, André Rossi, François d'Aubert, Pelchat, d'Har-court, Mme Ameline, MM. Haby, Francis Delattre, Georges Durand, Grioteray, Fèvre, Jean-François Deniau, Mme Piat, MM. Philibert, Merli, Colombani, Diméglio, Falco, Paecht, Gonnot, Wolff, Dominati, Poniatowski, Longuet, Léotard, Rossinot et de Charette.

**M. le président.** Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à vingt-deux heures vingt-cinq.

*(Le scrutin est ouvert à vingt et une heures quarante.)*

**M. le président.** Je rappelle à nos collègues secrétaires qu'ils ne doivent déposer dans l'urne que des bulletins blancs et des consignes de vote « pour ».

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

*(L'appel nominal a lieu.)*

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues secrétaires à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement des bulletins.

Le résultat du scrutin sera proclamé vers vingt-deux heures cinquante-cinq.

### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue.

*(La séance, suspendue à vingt-deux heures vingt-cinq, est reprise à vingt-deux heures cinquante-cinq.)*

**M. le président.** La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure : 289.

Pour l'adoption : 265.

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée.

En conséquence, est considéré comme adopté, en première lecture, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, dans le texte sur lequel Mme le Premier ministre a engagé la responsabilité du Gouvernement au cours de la deuxième séance du 12 juin 1991.

**Mme Marie-France Lécuyer.** Très bien !

**M. Jean-Louis Debré.** Sauvés par les communistes !

2

### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Mardi 18 juin 1991, à neuf heures trente, première séance publique :

Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi n° 2077 relatif aux rapports entre les agents commerciaux et leurs mandants (rapport n° 2114 de M. Jean-Pierre Bouquet, au nom de la commission de la production et des échanges) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 2002 autorisant l'approbation d'un accord en matière d'enseignement, de culture, de sport, de communication audiovisuelle et de presse entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Burkina Faso et d'un échange de lettres rectificatif (rapport n° 2073 de M. Xavier Deniau, au nom de la commission des affaires étrangères). *(Procédure d'adoption simplifiée.)*

Discussion du projet de loi n° 2037 autorisant l'approbation d'un accord entre les Etats membres des Communautés européennes relatif à la transmission des procédures représentatives (rapport n° 2117 de M. François Loncle, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi n° 2036 autorisant l'approbation de la convention entre les Etats membres des Communautés européennes relative à l'application du principe *ne bis in idem* (rapport n° 2118 de M. François Loncle, au nom de la commission des affaires étrangères). (*Procédure d'adoption simplifiée.*)

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 2034 autorisant la ratification d'un traité entre la République française et les Länder de Bade-Wurtemberg, de l'Etat libre de Bavière, de Berlin, de la ville libre et hanséatique de Brême, de la ville libre et hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein sur la chaîne culturelle européenne (rapport n° 2116 de M. Jean-Marie Caro, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 2033 complétant l'article 26 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication (rapport n° 2087 de M. Bernard Schreiner (Yvelines), au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales) ;

Discussion du texte élaboré par la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (rapport n° 2090 de M. Jacques Floch).

A seize heures, deuxième séance publique :

Eventuellement, suite de l'ordre du jour de la première séance.

Discussion du texte élaboré par la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 83-557 du 1<sup>er</sup> juillet 1983 portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (rapport n° 2124 de M. Raymond Douyère) ;

Discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi n° 1877 portant règlement définitif du budget de 1989 (rapport n° 2120 de M. Alain Richard, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan) ;

Discussion, en nouvelle lecture, du projet de loi n° 2093 portant réforme hospitalière (rapport n° 2123 de M. Alain Calmat, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

A vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour.

Suite de l'ordre du jour de la deuxième séance.

La séance est levée.

(*La séance est levée à vingt-trois heures.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique  
de l'Assemblée nationale,  
CLAUDE MERCIER*

## CESSATION DE MANDAT ET REMPLACEMENT DE DÉPUTÉS NOMMÉS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Vu l'article 23 de la Constitution,

Vu l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution, notamment son article 1<sup>er</sup>, et l'article L.O. 153 du code électoral,

Vu le décret du 16 mai 1991, publié au *Journal officiel* du 17 mai 1991 relatif à la composition du Gouvernement,

M. le président de l'Assemblée nationale a pris acte de la cessation, le 16 juin 1991, à minuit, du mandat de député de :

Mme Frédérique Bredin, nommée ministre de la jeunesse et des sports ;

M. Dominique Strauss-Kahn, nommé ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur ;

M. Michel Sapin, nommé ministre délégué à la justice.

Par une communication de M. le ministre de l'intérieur, faite en application des articles L.O. 176-1 et L.O. 179 du code électoral, M. le président a été informé que sont remplacés jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale :

Mme Frédérique Bredin, député de la neuvième circonscription de la Seine-Maritime, par M. Jean Vittrant ;

M. Dominique Strauss-Kahn, député de la huitième circonscription du Val-d'Oise, par M. Bernard Angels ;

M. Michel Sapin, député de la quatrième circonscription des Hauts-de-Seine, par M. Michel Thauvin.

## MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES GROUPES

(*Journal officiel*, Lois et décrets, du 18 juin 1991)

### GRUPE SOCIALISTE

(274 membres au lieu de 273)

Supprimer les noms de Mme Frédérique Bredin, de MM. Michel Sapin et Dominique Strauss-Kahn.

Ajouter les noms de MM. Bernard Angels, Jean-Pierre Chevènement, Michel Thauvin et Jean Vittrant.

### LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT À AUCUN GROUPE

(21 au lieu de 22)

Supprimer le nom de M. Jean-Pierre Chevènement.

*LuraTech*

[www.luratech.com](http://www.luratech.com)

# ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

## de la 2<sup>e</sup> séance

### du lundi 17 juin 1991

#### SCRUTIN (N<sup>o</sup> 524) public à la tribune

sur la motion de censure, déposée en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, par MM. Bernard Pons, Pierre Méhaignerie, Charles Millon et cent vingt et un de leurs collègues, au terme de l'examen du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Majorité requise ..... 289

Pour ..... 265

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

#### ANALYSE DU SCRUTIN

##### Groupe R.P.R. (127) :

Pour : 126.

Mme Michèle Alliot-Marie, MM. René André, Philippe Anberger, Emmanuel Aubert, Gautier Audinat, Pierre Bachelet, Mme Roselyne Bachelot, MM. Patrick Balkany, Edouard Balladur, Claude Barate, Michel Baraler, Jacques Baumel, Christian Bergelin, André Berthol, Jean Besson, Franck Borotra, Bruno Bourg-Broc, Jacques Boyon, Louis de Broissia, Christian Cabal, Mme Nicole Catala, MM. Jean-Charles Cavaille, Richard Cazenave, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Yves Chamard, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Jean Charroppin, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Alain Cousin, Jean-Michel Couve, René Couveinhes, Henri Cuq, Olivier Dassault, Mme Martine Daugreilh, MM. Bernard Debré, Jean-Louis Debré, Arthur Dehaine, Jean-Pierre Delalande, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, Alain Devaquet, Patrick Develdjan, Claude Dhinnin, Eric Dollgé, Guy Drut, Xavier Dugoin, André Durr, Christian Estrosi, Jean Falala, Jean-Michel Ferrand, François Fillon, Edouard Frédéric-Dupont, Robert Galley, René Galy-Dejean, Henri de Gastines, Jean de Gaulle, Michel Giraud, Jean-Louis Gonsdoff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Lucien Guichon, Pierre-Rémy Houssin, Mme Elisabeth Hubert, MM. Michel Inchauspé, Alain Jonemann, Didier Julia, Alain Juppé, Gabriel Kasperleit, Jean Kiffer, Claude Labbé, Jacques Lafleur, Philippe Legras, Gérard Léonard, Arnaud Lepercq, Jacques Limonzy, Jean de Lipkowski, Jean-François Mancel, Claude-Gérard Marcus, Jacques Masden-Arus, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Mazeaud, Mme Lucette Michaux-Chevry, MM. Jean-Claude Mignon, Charles Miossec, Maurice Nénon-Pwataho, Roland Nungesser, Patrick Ollier, Charles Paccou, Mme Françoise de Panafieu, M. Robert Pandraud, Mme Christiane Papon, MM. Pierre Pasquini, Dominique Perben, Régis Perbet, Michel Péricard, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Bernard Pons, Robert Poujade, Eric Raoult, Pierre Reynal, Jean-Luc Reitzer, Lucien Richard, Jean-Paul de Rocca Serra, Antoine Rufenschat, Nicolas Sarkozy, Mme Suzanne Sauvigo, MM. Bernard Schreiner (67), Philippe Séguin, Michel Terrot, Jean-Claude Thomas, Jean Tiberi, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Ueberschlag, Léon Vachet, Jean Valleix, Robert-André Vivien et Roland Vuillaume.

##### Groupe U.D.F. (90) :

Pour : 90.

Mme Nicole Ameline, MM. François d'Aubert, Henri Bayard, René Beaumont, Jean Bégault, Jacques Blanc, Roland Blum, Jean Bousquet, Jean-Guy Branger, Jean Brocard, Albert Brochard, Jean-Marie Caro, Robert Cazalet, Hervé de Charette, Paul Chollet, Pascal Clément, Daniel Coiin, Louis Colombani, Georges Colombier, Yves Coussain, Francis Delattre, Jean-François Deniau, Léonce Deprez, Jean Desaulis, Willy Diméglio, Jacques Dominati, Maurice Dousset, Georges Durand, Charles Ehrmann, Hubert Falco, Jacques Farran, Charles Fèvre, Claude Gaillard, Gilbert Gantier, René Garrec, Claude Gagnol, François-Michel Gonnnot, Alain Griotteray, Jean-Yves Haby, François d'Harcourt, Xavier Hunault, Denis Jacquat, Aimé Kergueris, Emile Köhl, Jean-Philippe Lachenaud, Marc Laffineur, Alain Lamassoure, François Léotard, Pierre Lequiller, Roger Lestas, Maurice Ligot, Gérard Longuet, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Gilbert Mathieu, Jean-François Mattei, Joseph-Henri Maujoui du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Merli, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Michel Meylan, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, MM. Alain Moyne-Bressand, Jean-Marc Nesme, Arthur Paecht, Michel Pelchat, Francisque Perrut, Jean-Pierre Philibert, Mme Yann Piat, MM. Ladislas Poniatowski, Jean-Luc Préal, Jean Proriot, Marc Reymann, Jean Rigand, Gilles de Robien, André Rossi, José Rossi, André Rossinot, Francis Saint-Ellier, Rudy Salles, André Santini, Jean Seitzinger, Paul-Louis Tenaillon, Philippe Vasseur, Philippe de Villiers, Pierre-André Wiltzer et Claude Wolff.

##### Groupe U.D.C. (39) :

Pour : 39.

MM. Edmond Alphanbéry, Raymond Barre, Jacques Barrot, Dominique Baudis, François Bayrou, Claude Birraux, Bernard Bosson, Mme Christine Boutin, MM. Loïc Bouvard, Jean Briane, Georges Chavanes, René Couanau, Jean-Yves Cozan, Adrien Durand, Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Francis Geng, Germain Gengenwin, Edmond Gerrer, Gérard Grignon, Hubert Grimault, Ambroise Guellec, Jean-Jacques Hyst, Mme Bernadette Isaac-Sibille, MM. Michel Jacquemin, Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jégou, Christian Kert, Edouard Landrain, Pierre Méhaignerie, Mme Monique Papon, MM. François Rochebloine, Bernard Stasi, Gérard Vignoble, Jean-Paul Virapoullé, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber et Adrien Zeller.

##### Non-inscrits (25) :

Pour : 10.

MM. Léon Bertrand, Jean-Michel Dubernard, Jacques Houssin, Michel Noir, Jean-Pierre de Peretti della Rocca, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois et M. André Thien Ah Koon.

#### Ont voté pour

Mme Michèle  
Alliot-Marie

MM.

Edmond Alphanbéry

Mme Nicole  
Ameline  
René André  
Philippe Anberger  
Emmanuel Aubert

François d'Aubert  
Gautier Audinat  
Pierre Bachelet  
Mme Roselyne  
Bachelot

Patrick Balkany  
Edouard Ballardur  
Claude Barate  
Michel Barnier  
Raymond Barre  
Jacques Barrot  
Dominique Baudis  
Jacques Baumel  
Henri Bayard  
François Bayrou  
René Beaumont  
Jean Bégault  
Christian Bergelin  
André Berthol  
Léon Bertrand  
Jean Besson  
Claude Birraux  
Jacques Blanc  
Roland Blum  
Francck Borotra  
Bernard Bosson  
Bruno Bourg-Broc  
Jean Bousquet  
Mme Christine Boutin  
Loïc Bouvard  
Jacques Boyon  
Jean-Guy Branger  
Jean Briane  
Jean Brocard  
Albert Brochard  
Louis de Broissia  
Christian Cabal  
Jean-Marie Caro  
Mme Nicole Catala  
Jean-Charles Cavallé  
Robert Cazalet  
Richard Cazenave  
Jacques  
Chaban-Delmas  
Jean-Yves Chamard  
Hervé de Charette  
Jean-Paul Charié  
Serge Charles  
Jean Charroplin  
Gérard Chasseguet  
Georges Charvanes  
Jacques Cbirac  
Paul Chollet  
Pascal Clément  
Michel Cointat  
Daniel Colin  
Louis Colombeau  
Georges Colombier  
René Couanau  
Alain Cousin  
Yves Coussain  
Jean-Michel Couve  
René Couvelhès  
Jean-Yves Cozan  
Henri Cuq  
Olivier Dassault  
Mme Martine  
Daugreilh  
Bernard Debré  
Jean-Louis Debré  
Arthur Debalne  
Jean-Pierre Delalande  
Francis Delattre  
Jean-Marie Demange  
Jean-François Deniau  
Xavier Deniau  
Léonce Deprez  
Jean Desanlis  
Alain Devaquet  
Patrick Deredjian  
Claude Dhinnin  
Willy Dimégille  
Eric Dollgé  
Jacques Domlanti  
Maurice Doussset  
Guy Drut  
Jean-Michel  
Dubernard  
Xavier Dugoin  
Adrien Durand  
Georges Dorand  
André Durr

Charles Ehrmann  
Christian Estrosi  
Jean Falala  
Hubert Falco  
Jacques Farran  
Jean-Michel Ferrand  
Charles Fèvre  
François Fillon  
Jean-Pierre Foucher  
Edouard  
Frédéric-Dupont  
Yves Fréville  
Jean-Paul Fuchs  
Claude Gaillard  
Robert Galley  
René Galy-Dejean  
Gilbert Gantier  
René Garrec  
Henri de Gastines  
Claude Gatignoi  
Jean de Gaulle  
Francis Geng  
Germain Gengenwin  
Edmond Gerrer  
Michel Giraud  
Jean-Louis Goasduff  
Jacques Godfrain  
François-Michel  
Gounot  
Georges Gorse  
Daniel Goulet  
Gérard Grignon  
Hubert Grimaud  
Alain Grotteray  
François  
Grussenmeyer  
Ambroise Guellec  
Olivier Guichard  
Lucien Gulboa  
Jean-Yves Haby  
François d'Harcourt  
Jacques Houssin  
Pierre-Rémy Houssin  
Mme Elisabeth Hubert  
Robert Hinnault  
Jean-Jacques Hyst  
Michel Inchauspé  
Mme Bernadette  
Isaac-Sibille  
Denis Jacquat  
Michel Jacquemin  
Henry Jean-Baptiste  
Jean-Jacques Jegou  
Alain Jonemann  
Didier Julia  
Alain Juppé  
Gabriel Kaspereit  
Aimé Kergueris  
Christian Kert  
Jean Kiffer  
Emile Kehl  
Claude Labbé  
Jean-Philippe  
Lachenaud  
Marc Laffineur  
Jacques Lafleur  
Alain Lamassoure  
Edouard Landrain  
Philippe Legras  
Gérard Léopard  
François Léotard  
Arnaud Lepercq  
Pierre Lequiller  
Roger Lestas  
Maurice Ligot  
Jacques Limouzy  
Jean de Lipkowski  
Gérard Longuet  
Alain Madella  
Jean-François Mancel  
Raymond Marcella  
Claude-Gérard Marcus  
Jacques Masdeu-Arus  
Jean-Louis Massou  
Gilbert Mathieu  
Jean-François Mattel  
Pierre Mauger

Joseph-Henri  
Maujouan du Casset  
Alain Mayoud  
Pierre Mazeaud  
Pierre Méhaugerie  
Pierre Merli  
Georges Mesmin  
Philippe Mestre  
Michel Meylan  
Pierre Micaux  
Mme Lucette  
Michaux-Cherry  
Jean-Claude Mignao  
Charles Millon  
Charles Miossec  
Mme Louise Moreau  
Alain Moyné-Bressand  
Maurice  
Nénou-Pwatabo  
Jean-Marc Nesme  
Michel Noir  
Roland Nungesser  
Patrick Ollier  
Charles Paccou  
Arthur Paecht  
Mme Françoise  
de Panafieu  
Robert Pandraud  
Mme Christiane Papon  
Mme Monique Papon  
Pierre Pasquini  
Michel Pelchat  
Dominique Perben  
Régis Perbet  
Jean-Pierre  
de Peretti della Rocca  
Michel Péricard  
Francisque Perrut  
Alain Peyrefitte  
Jean-Pierre Phillibert  
Mme Yann Piat  
Etienne Pinte  
Ladislas Poniatowski  
Bernard Pons  
Robert Poujade  
Jean-Luc Préel  
Jean Priori  
Eric Raoult  
Pierre Raynal  
Jean-Luc Reitzler  
Marc Reymann  
Lucien Richard  
Jean Rigand  
Gilles de Robien  
Jean-Paul  
de Rocca Serra  
François Rochelholne  
André Rossi  
José Rossi  
André Rossinot  
Jean Royer  
Antoine Rufenacht  
Francis Salnt-Ellier  
Rudy Salles  
André Santini  
Nicolas Sarkozy  
Mme Suzanne  
Sauvalgo  
Bernard Schreiner  
(Bas-Rhin)  
Philippe Séguin  
Jean Seillinger  
Maurice Sergheraert  
Christian Spiller  
Bernard Stasi  
Mme Marie-France  
Stirbois  
Paul-Louis Tenailloo  
Michel Terrot  
André Thien Ab Koon  
Jean-Claude Thomas  
Jean Tiberi  
Jacques Tonbon  
Georges Tranchaut  
Jean Ueberschlag  
Léon Vachet  
Jean Valleix

Philippe Vasseur  
Gérard Vignoble  
Philippe de Villiers  
Jean-Paul Virapoullé

Robert-André Vivien  
Michel Voisla  
Roland Voillaume  
Jean-Jacques Weber

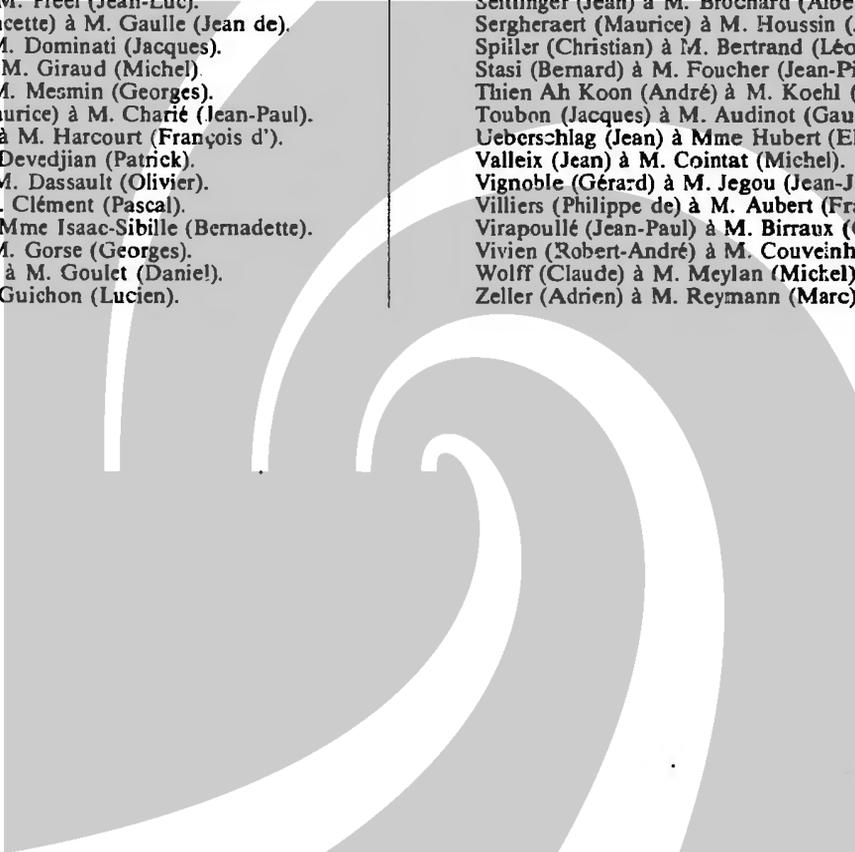
Pierre-André Wiltzer  
Claude Wolff  
Adrien Zeller

### Ont délégué leur droit de vote

(Application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958)

Mme Alliot-Marie (Michèle) à M. Devaquet (Alain).  
MM. André (René) à M. Cousin (Alain).  
Aubert (Emmanuel) à M. Mauger (Pierre).  
Bachelet (Pierre) à M. Jonemann (Alain).  
Barate (Claude) à M. Voillaume (Roland).  
Barre (Raymond) à M. Barrot (Jacques).  
Baudis (Dominique) à M. Chavanes (Georges).  
Beaumont (René) à M. Philibert (Jean-Pierre).  
Bégault (Jean) à M. Rossi (André).  
Bergelin (Christian) à M. Legras (Philippe).  
Berthol (André) à M. Galy-Dejean (René).  
Besson (Jean) à M. Terrot (Michel).  
Blum (Roland) à M. Dimégille (Willy).  
Bosson (Bernard) à M. Grimaud (Hubert).  
Bousquet (Jean) à M. Blanc (Jacques).  
Mme Boutin (Christine) à M. Rochebloin (François).  
MM. Bouvard (Loïc) à M. Kert (Christian).  
Branger (Jean-Guy) à M. Garrec (René).  
Broissia (Louis de) à M. Masdeu-Arus (Jacques).  
Cabal (Christian) à M. Richard (Lucien).  
Caro (Jean-Marie) à M. Tenailloo (Paul-Louis).  
Cavallé (Jean-Charles) à M. Mancel (Jean-François).  
Chaban-Delmas (Jacques) à M. Ollier (Patrick).  
Chamard (Jean-Yves) à M. Vachet (Léon).  
Charette (Hervé de) à M. Lamassoure (Alain).  
Charles (Serge) à M. Tranchaut (Georges).  
Chasseguet (Gérard) à M. Tiberi (Jean).  
Chirac (Jacques) à M. Péricard (Michel).  
Chollet (Paul) à M. Kergueris (Aimé).  
Colin (Daniel) à M. Pelchat (Michel).  
Colombier (Georges) à M. Moyné-Bressand (Alain).  
Cozan (Jean-Yves) à M. Gengenwin (Germain).  
Mme Daugreilh (Martine) à M. Schreiner (Bernard) (Bas-Rhin).  
MM. Dehaine (Arthur) à M. Marcus (Claude-Gérard).  
Delalande (Jean-Pierre) à M. Rufenacht (Antoine).  
Demange (Jean-Marie) à M. Raoult (Eric).  
Deniau (Jean-François) à M. Marcellin (Raymond).  
Deniau (Xavier) à M. Lipkowski (Jean de).  
Deprez (Léonce) à M. Santini (André).  
Dollgé (Eric) à Mme Papon (Christiane).  
Doussset (Maurice) à M. Poniatowski (Ladislas).  
Dubernard (Michel) à M. Debré (Bernard).  
Dugoin (Xavier) à M. Pons (Bernard).  
Durand (Adrien) à M. Briane (Jean).  
Durand (Georges) à M. Vasseur (Philippe).  
Durr (André) à M. Rocca Serra (Jean-Paul de).  
Ehrmann (Charles) à M. Salles (Rudy).  
Estrosi (Christian) à M. Dhinnin (Claude).  
Falala (Jean) à M. Thomas (Jean-Claude).  
Farran (Jacques) à M. Cazalet (Robert).  
Ferrand (Jean-Michel) à M. Pandraud (Robert).  
Fillon (François) à M. Pinte (Etienne).  
Fréville (Yves) à M. Geng (Francis).  
Galley (Robert) à Mme Panafieu (Françoise de).  
Gastines (Henri de) à M. Nungesser (Roland).  
Gerrer (Edmond) à M. Fuchs (Jean-Paul).  
Goasduff (Jean-Louis) à M. Sarkozy (Nicolas).  
Godfrain (Jacques) à M. Mignao (Jean-Claude).  
Gonnot (François-Michel) à M. Lestas (Roger).  
Grignon (Gérard) à M. Weber (Jean-Jacques).  
Grussenmeyer (François) à M. Cuq (Henri).  
Guellec (Ambroise) à M. Couanau (René).  
Guichard (Olivier) à M. Auberger (Philippe).  
Haby (Jean-Yves) à M. Wiltzer (Pierre-André).  
Houssin (Pierre-Rémy) à Mme Bachelot (Roselyne).  
Inchauspé (Michel) à M. Balkany (Patrick).  
Jacquat (Denis) à M. Madella (Alain).  
Jacquemin (Michel) à M. Bayrou (François).  
Jean-Baptiste (Henry) à M. Hyst (Jean-Jacques).  
Juppé (Alain) à M. Debré (Jean-Louis).  
Kaspereit (Gabriel) à M. Baumel (Jacques).  
Labbé (Claude) à M. Drut (Guy).  
Lachenaud (Jean-Philippe) à M. Delattre (Francis).  
Laffineur (Marc) à M. Desanlis (Jean).  
Lafleur (Jacques) à M. Barnier (Michel).

- MM. Landrain (Edouard) à M. Voisin (Michel).  
Léonard (Gérard) à M. Borotra (Franck).  
Léotard (François) à M. Falco (Hubert).  
Lepercq (Arnaud) à M. Bourg-Broc (Bruno).  
Ligot (Maurice) à M. Gatignol (Claude).  
Limouzy (Jacques) à M. Boyon (Jacques).  
Masson (Jean-Louis) à Mme Catala (Nicole).  
Mathieu (Gilbert) à M. Gantier (Gilbert).  
Mattei (Jean-François) à M. Colombani (Louis).  
Mayoud (Alain) à M. Fèvre (Charles).  
Mazeaud (Pierre) à M. Cazenave (Richard).  
Méhaignerie (Pierre) à M. Alphandéry (Edmond).  
Merli (Pierre) à M. Rossi (José).  
Mestre (Philippe) à M. Prétel (Jean-Luc).
- Mme Michaux-Chevry (Lucette) à M. Gaulle (Jean de).  
MM. Millon (Charles) à M. Dominati (Jacques).  
Miossec (Charles) à M. Giraud (Michel).  
Mme Moreau (Louise) à M. Mesmin (Georges).  
MM. Nénou-Pwataho (Maurice) à M. Charié (Jean-Paul).  
Nesme (Jean-Marc) à M. Harcourt (François d').  
Noir (Michel) à M. Devedjian (Patrick).  
Paccou (Charles) à M. Dassault (Olivier).  
Paecht (Arthur) à M. Clément (Pascal).
- Mme Papon (Monique) à Mme Isaac-Sibille (Bernadette).  
MM. Pasquini (Pierre) à M. Gorse (Georges).  
Perben (Dominique) à M. Goulet (Daniel).  
Perbet (Régis) à M. Guichon (Lucien).
- MM. Perrut (Francisque) à M. Bayard (Henri).  
Peyrefitte (Alain) à M. Julia (Didier).  
Mme Piat (Yann) à M. Lequiller (Pierre).  
MM. Poujade (Pierre) à M. Kiffer (Jean).  
Proriol (Jean) à M. Coussain (Yves).  
Raynal (Pierre) à M. Frédéric-Dupont (Edouard).  
Reitzer (Jean-Luc) à M. Balladur (Edouard).  
Rigaud (Jean) à M. Micaux (Pierre).  
Robien (Gilles de) à M. Brocard (Jean).  
Rossinot (André) à M. Gaillard (Claude).  
Royer (Jean) à Mme Stirbois (Marie-France).
- Mme Sauvaigo (Suzanne) à M. Couve (Jean-Michel).  
MM. Séguin (Philippe) à M. Charroppin (Jean).  
Seitlinger (Jean) à M. Brochard (Albert).  
Sergheraert (Maurice) à M. Houssin (Jacques).  
Spüller (Christian) à M. Bertrand (Léon).  
Stasi (Bernard) à M. Foucher (Jean-Pierre).  
Thien Ah Koon (André) à M. Koehl (Ernie).  
Toubon (Jacques) à M. Audinot (Gautier).  
Ueberschlag (Jean) à Mme Hubert (Elisabeth).  
Valleix (Jean) à M. Cointat (Michel).  
Vignoble (Gérard) à M. Jegou (Jean-Jacques).  
Villiers (Philippe de) à M. Aubert (François d').  
Virapoullé (Jean-Paul) à M. Birraux (Claude).  
Vivien (Robert-André) à M. Couveinhes (René).  
Wolff (Claude) à M. Meylan (Mickel).  
Zeller (Adrien) à M. Reymann (Marc).



# LuraTech

[www.luratech.com](http://www.luratech.com)

## ABONNEMENTS

EDITIONS		FRANCE et outre-mer	ETRANGER	
Codes	Titres	Francs	Francs	
<b>DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :</b>				<b>Les DEBATS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes :</b> - 03 : compte rendu intégral des séances ; - 33 : questions écrites et réponses des ministres.  <b>Les DEBATS du SENAT font l'objet de deux éditions distinctes :</b> - 05 : compte rendu intégral des séances ; - 35 : questions écrites et réponses des ministres.  <b>Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes :</b> - 07 : projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions. - 27 : projets de lois de finances.  <b>Les DOCUMENTS DU SENAT comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.</b>
03	Compte rendu..... 1 an	108	352	
33	Questions..... 1 an	108	354	
03 33	Table compte rendu..... Table questions.....	52 52	95 95	
<b>DEBATS DU SENAT :</b>				
05	Compte rendu..... 1 an	99	335	
35	Questions..... 1 an	99	340	
05 35	Table compte rendu..... Table questions.....	52 32	81 52	
<b>DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :</b>				
07	Série ordinaire..... 1 an	670	1 572	
27	Série budgétaire..... 1 an	203	304	
<b>DOCUMENTS DU SENAT :</b>				
08	Un an.....	670	1 535	

**DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION**  
 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
 Téléphone STANDARD : (1) 40-58-71-80  
 ABONNEMENTS : (1) 40-58-77-77  
 TELEX : 201176 F DIRJO-PARIS

En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.

Tout paiement à la commande facilitera son exécution

Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.

**www.luratech.com**  
 Prix du numéro : 3 F  
 (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)